

## parole de maire

Comme nous le craignons tous, la 2<sup>ème</sup> vague de l'épidémie de Covid-19 est survenue. Elle est particulièrement présente dans notre région et, même si le monde médical semble aujourd'hui mieux préparé à gérer les conséquences de cette maladie, elle engendre des conséquences inévitables sur les services, notamment les services assurés habituellement par la commune.

Ainsi, faute d'animateurs en nombre suffisant, le centre de loisirs a dû fermer ses portes le 4 novembre dernier. Il n'est pas exclu que d'autres services soient contraints à cette extrémité si les conditions d'accueil des enfants ne sont pas jugées satisfaisantes.

Cela aurait pu être le cas ces derniers jours au restaurant scolaire mais la mobilisation des agents périscolaires et le soutien des quelques élus qui se sont libérés pour contribuer à cet accueil a permis pour l'instant le maintien de ce service. Je tiens à les en remercier tout particulièrement.

Cette période de confinement reste une nouvelle épreuve à surmonter. Pour les personnes les plus vulnérables, les élus, en collaboration avec les membres du Centre Communal d'Action Sociale, sont à votre disposition pour d'éventuels besoins et difficultés (tél en mairie : 04 75 59 93 93).

Avec mes sentiments dévoués,



Bernard Vallon  
Maire de Montélier

## COVID 19

### Nouvelles mesures sanitaires dans le cadre de la mise en œuvre du confinement

#### MAIRIE

La mairie reste ouverte au public aux horaires habituels. Merci toutefois de privilégier les mails ou appels téléphoniques : la plupart de vos démarches peuvent être traitées à distance !

#### ECOLES ET SERVICES PÉRISCOLAIRES

Les écoles et services périscolaires continuent à fonctionner sauf le centre de loisirs qui a dû exceptionnellement fermer ses portes le mercredi 04/11/2020. La commune n'exclue toutefois pas de fermer des services si, malgré toute sa bonne volonté, elle ne parvient pas à maintenir des équipes périscolaires suffisantes pour garantir la sécurité des enfants.

En cas de symptômes ou de test positif au covid-19, les élèves ne doivent pas être confiés à l'école, c'est aussi le cas s'ils sont identifiés comme contact à risque par l'Agence Régionale de Santé ou si un membre de leur foyer a été testé positivement ou présente des symptômes.

#### ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

Sont fermés au public :

- Le gymnase la Pimpie,
- Le complexe sportif le Prieuré,
- L'ancien stade,
- La salle des Cerceaux,
- Le centre d'animation Jean Giono,
- La maison des services,
- La salle Marcel Pagnol,
- La Maison des associations de Fauconnières,

• Le Pavillon des Jeux

• La Médiathèque (un mode « drive » est en préparation)

Restent ouverts :

- Le Jardin des Rêves,
- Le Jardin Sémaphore,
- Le Jardin Mexicain,
- Le Jardin des Lys,
- Les cimetières.

#### DÉCHETTERIES

Les déchetteries de Valence Romans Agglo restent ouvertes ([www.valenceromansagglo.fr/fr/au-quotidien/dechets/les-dechetteries](http://www.valenceromansagglo.fr/fr/au-quotidien/dechets/les-dechetteries))

#### ATTESTATIONS DE SORTIE

Pour toute sortie hors de votre domicile, vous devez être munis d'une des attestations suivantes (téléchargeables sur : [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr) ou à générer en version numérique)

- « Justificatif de déplacement professionnel » (permanent) à faire signer par votre employeur si vous êtes amenés à vous rendre sur votre lieu de travail ;
- « Justificatif de déplacement scolaire » (permanent) remis par l'école (avec le cachet de l'établissement scolaire), à remplir ensuite par les parents ;
- « Attestation de déplacement dérogatoire » pour tous les autres cas : faire des achats de 1<sup>ère</sup> nécessité, aller chez le médecin, exercer une activité physique (dans un rayon de 1km), etc.

## ET SI VOUS VOUS DÉPLACIEZ À VÉLO ?

L'opération d'aide à l'achat de Vélo à assistance électrique est certes finie mais vous pouvez toujours avoir une aide à l'achat d'un vélo pliant auprès de Valence Romans Déplacements.

**Le principe de l'offre : jusqu'à 150 € offert pour l'achat d'un vélo pliant (chèque limité à 35 % du coût du cycle et soumis à conditions).**

Pour plus d'informations : [www.vrd-mobilites.fr/velo](http://www.vrd-mobilites.fr/velo)

Une fois équipé, vous pourrez bénéficier d'une solution facile et économique pour entretenir votre vélo sans investir dans des outils spéciaux : Valence Romans Déplacements et la Jeune Chambre Économique de Valence ont installé 3 bornes de réparation de vélo accessibles pour tous, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 à proximité des Vélo'Box de Pôle Bus et Champ de Mars, la troisième est prévue à Latour Maubourg. Les stations sont composées d'un totem avec des outils et d'une pompe.

Pour plus d'informations : 04 75 600 626.

## Respectons-nous entre voisins !

« La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui » (extrait de l'article 4 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789). Le respect d'autrui commence par le respect de ses voisins. Si la vie en société impose le voisinage, chacun doit jouir de son logement en toute tranquillité. Si vous rencontrez des problèmes avec un de vos voisins et êtes notamment gênés par des bruits persistants (cris, aboiements de chiens...), essayez toujours de régler cette situation à l'amiable. Si toutefois cette démarche n'aboutit pas, vous pouvez contacter le conciliateur de justice qui assure chaque jeudi de 13h à 17h une permanence en mairie de Chabeuil (procédure gratuite - tél : 04 75 59 01 70).

## Corso de Fauconnières : prochaine édition en 2022

C'est avec tristesse que le Comité des Fêtes de Fauconnières a dû annuler l'édition 2021 de la Fête des Laboureurs en raison du contexte sanitaire. Le comité donne rendez-vous aux constructeurs de chars, membres des commissions, artistes du lundi soir et tous les habitants de Fauconnières, Montélier, des communes et comités voisins pour l'édition 2022.



## CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE

Les cérémonies du 11 novembre se dérouleront cette année à 10H30 au cimetière de Fauconnières et à 11H30 place de la mairie. Etant données les circonstances particulières liées à la crise sanitaire, une jauge de 30 personnes sera appliquée (sous réserve de mesures plus restrictives prises d'ici cette date). C'est pourquoi si vous souhaitez être présent, merci de vous inscrire au 04 75 59 93 93 ou par mail [contact@montelien.com](mailto:contact@montelien.com).

## DES PRODUITS LOCAUX AUX RESTAURANTS SCOLAIRES

Depuis plusieurs années maintenant, la société Plein Sud Restauration, installée en zone d'activités à Montélien, fournit les repas servis dans les restaurants scolaires de Montélien et Fauconnières.

Ce prestataire démarque régulièrement les nombreux producteurs de notre région pour proposer de plus en plus de produits de qualité.

Courant septembre, les enfants ont ainsi pu déguster un sauté de Bœuf Bio provenant du Domaine du Serre situé à Villeneuve de Berg en Ardèche et les Pâtes Fermières de Samuel Jacquet « Terre de Blé » situé à Beaumont-les-Valence.



Autant vous dire qu'ils n'en ont pas laissé dans leur assiette ! Un retour encourageant et une incitation à poursuivre cette démarche de qualité.

## ACTIVITÉS VARIÉES AU CENTRE DE LOISIRS... AVANT UNE FERMETURE FORCÉE

Les enfants du centre de loisirs et les animatrices ne manquent pas d'imagination : pour preuve une enquête menée de mains de maîtres dans l'esprit Cluedo dont les protagonistes, Mlle Hip Hip Hip Hourra ou encore M. Carambar, ont occupé le temps d'un après-midi les enfants bien contents de cette investigation !

Durant les vacances, c'est au thème de la musique qu'ils ont pu se consacrer : animation musicale le matin avec un intervenant proposé par Valence Romans Agglo, création d'un spectacle puis visite de la Cité de la Musique à Romans et représentation de leur spectacle en fin de semaine.

Le tout avant une fermeture exceptionnelle pour cause de personnel atteint par le coronavirus ou cas contact, circonstances ne permettant pas d'accueillir les enfants le 4 novembre.

## ANIMATIONS POUR TOUS LES ENFANTS À LA LUDOTHÈQUE

Ce n'est pas une, mais deux animations que la ludothèque a pu proposer au mois d'octobre. Un atelier Kapla tout d'abord, animé par le centre Kapla de Lyon, avec des dragon, château ou encore bateau à la clé, longuement construits, rapidement démontés. Et une animation Bout'chou destinée aux plus jeunes des adhérents et proposée par Anne Sabatier lors d'une matinée ludique et joyeuse... avant la fermeture imposée jusqu'au 1er décembre pour cause de confinement.



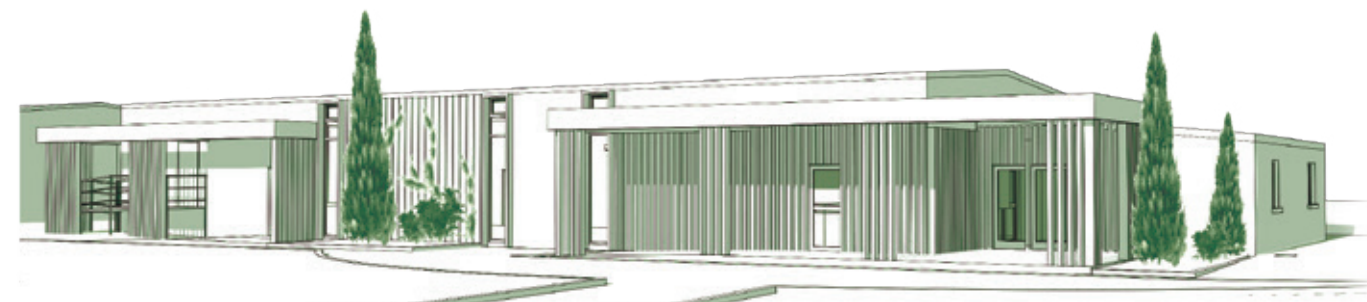
## ENVIE OU BESOIN DE RÉNOVER SON HABITAT ?

Une adresse : [www.faire.gouv.fr](http://www.faire.gouv.fr)  
**FAIRE, c'est le service public qui vous guide dans vos travaux de rénovation énergétique.**

Voici ce que vous allez trouver sur ce site :

- Des solutions pour les travaux de rénovation énergétique améliorant le confort de votre logement
- Des conseils de gestes simples du quotidien permettant de réduire votre consommation d'énergie
- De nombreuses solutions de financement pour réaliser des travaux de rénovation énergétique

- Pour vous faire accompagner dans vos travaux de rénovation, vous pouvez contacter un conseiller FAIRE, vous faire rappeler ou trouver l'espace conseil proche de chez vous.



## 2021 : LA SALLE PAGNOL SE REFAIT UNE BEAUTÉ

La salle Marcel Pagnol, située dans le bourg de Fauconnières, est bien connue des associations, Comité des Fêtes, Association Socio-culturelle de Fauconnières et Ensemble Vocal de Fauconnières, qui l'utilisent régulièrement tant pour les activités sportives ou culturelles qu'elles proposent que pour leurs manifestations telles que le Corso et les représentations théâtrales ou musicales. Elle est aussi connue des habitants de tout Montélien qui y ont fêté mariages ou anniversaires dans un cadre convivial.

Cette salle, construite dans les années 1970-1980, mérite une rénovation qui devrait constituer le principal investissement communal au cours de l'année 2021. Au programme : mise

aux normes de sécurité de la salle avec aménagement d'un bloc sanitaire et d'un bar accessibles aux personnes handicapées, mise aux normes de sécurité comprenant un système de détection incendie et alarme performant et une reprise de l'installation électrique et rénovation thermique portant sur les menuiseries extérieures, les modules de chauffage ou encore les éclairages.

Le projet, conçu avec l'atelier d'architecture Tézier et les bureaux d'étude ACT et LA CORPS, a fait l'objet de plusieurs demandes de subvention afin d'en assurer le financement.

Les travaux sont prévus dès le printemps 2021 et jusqu'à la fin de l'année 2021.



## FRANCE PARKINSON : EN PARTENARIAT AVEC LA COMMUNE

La maladie de Parkinson est une maladie dont on parle aisément sans vraiment la connaître. Ce n'est pas une maladie qui concerne uniquement les personnes âgées et le tremblement n'est pas le seul symptôme.

La maladie peut se déclarer à tout âge (le plus jeune malade atteint de Parkinson, en France, a 18 ans). Quant aux tremblements ils ne sont pas systématiquement présents (seuls environ 60% des malades sont affectés).

S'il est deux symptômes qui sont très présents et qui caractérisent bien cette pathologie, c'est la lenteur et la rigidité de la posture. Les traitements ont beaucoup évolué ces dernières décennies mais il faut prendre en compte la composante psychologique de cette maladie, qui laisse le malade et son conjoint seuls face à elle.

C'est notamment pour éviter l'isolement que l'association de malades France Parkinson a été créée en 1984. Implantée dans de nombreux départements, elle est représentée par un/e délégué/e départemental.

Dans la Drôme, le comité départemental a mis en place :

- une permanence téléphonique d'écoute au 06 38 59 98 17 qui fonctionne de 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi,
- des réunions d'information mensuelles,
- des groupes d'activité physique adaptée (APA),
- des ateliers d'écriture,
- une chorale.

### Mais quels liens avec Montélien ?

D'une part, le délégué départemental a été pendant 5 ans (2013-2018) un de vos concitoyens. D'autre part, la commune met à disposition de l'association France Parkinson la salle des Cerceaux une fois par semaine afin de réaliser une séance d'APA. Un partenariat de solidarité active.